

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 27

Artikel: Cris de Paris
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voix nombreuses. — Oui, qu'elle s'explique! — Non, ne répondez pas! — C'est une horreur! — A la question!

Madame Prudhomme, agitant sa sonnette. — Le débat s'égare. Je rappelle qu'il s'agit ici du divorce, et non d'autre chose.

Madame veuve Berlingot, d'une voix traînante. — Chacun sait que mon pauvre mari — cher Auguste, où es-tu? — n'eut jamais un seul jour à se plaindre de moi. Il est mort; je lui ai toujours gardé un culte fidèle.

Madame Vipérin, bas à sa voisine. — Je crois bien! personne n'en veut!

Madame veuve Berlingot. — Mais je suis veuve et par conséquent tout à fait désintéressée dans la question. Le divorce, hélas! c'est la mort qui l'a prononcé entre lui et moi.

Madame Poissart. — Qu'équ'ça nous fait, tout ça! C'est des *giries* de sentiment. Moi, je suis pour le divorce, parce que, quand un mari vous embête, hé bien! il faut que sa femme ait le droit de le flanquer là.

Madame la vicomtesse. — Dieu! quelles expressions! quel langage! (*Respirant des sels*): Je vais avoir mes nerfs.

Madame Poissart. — Madame la noblesse a beau faire ses simagrées là-bas, moi, je dis que c'est comme ça, et que le divorce est une bonne chose. Là.

Madame la vicomtesse. — Mais la religion nous le défend.

Madame Petdeloup. — C'est juste. Madame la vicomtesse a consulté son confesseur. Mais si elle avait demandé le goût de son mari....

Madame la vicomtesse. — Insolente!

Madame Vipérin. — Taisez-vous donc! Vous ne voyez pas ces dames du grand monde qui agitent leurs éventails.

Madame Poissart. — Avec ça quelles ont besoin de faire leurs bégueules. Comme si on ne savait pas que c'est encore dans leur monde qu'on voit le plus de vilaines affaires.

Madame la vicomtesse. — Je proteste contre ces outrages.

Madame Mitoufard. — Mon Dieu! mon Dieu! ne nous disputons pas! Si nous nous mettons à vouloir nous dire nos quatre vérités, il n'y aura plus moyen d'y tenir.

Madame Gorgeauné. — Ce que je vois de plus clair dans le divorce, c'est qu'il retiendra nos maris dans le devoir. Le jour où ils sauront que nous pouvons les abandonner, je suis sûre qu'ils mettront de l'eau dans leur vin. Ce qui fait leur force aujourd'hui, c'est qu'ils ont beau faire les cent-dix-neuf coups, ils sont du moins assurés de nous tenir toujours en leur pouvoir.

Madame Vipérin. — Parlez pour vous, madame Gorgeauné. Moi, mon mari ne me tient pas; c'est moi qui le mène, je m'en vante. Aussi, je suis partisan du divorce, parce que si je vois que le vieux se cabre, crac! je le lâche.

Madame Prudhomme. — Les oratrices perdent de vue le côté élevé de la question. Je les convie à y revenir.

Madame la vicomtesse. — Le côté élevé de la question, c'est les considérations du monde, les devoirs

d'une femme comme il faut, la délicatesse, le bon goût, le tact...

Madame Poissart. — As-tu fini? Avec ça que je m'amuserais à mettre des gants jusqu'au coude, si mon pendard de mari m'en faisait voir!

Madame Petdeloup. — En fait de bon goût, d'ailleurs, il n'y a qu'à regarder la toilette de madame la vicomtesse, pour constater qu'elle est l'arbitre de l'élegance.

Madame la vicomtesse. — Il est vrai que je ne porte pas des robes à trente-cinq sous le mètre, et que mes chapeaux viennent de Paris. Mais je ne vois pas ce que ces questions de toilette peuvent faire ici.

Madame Vipérin. — J'en sue! Ça n'a pas de quoi manger, et ça porte des six cents francs d'affaires sur le corps.

Bruit de conversations particulières très animées. — Oui, ma chère, figurez-vous qu'elle est venue me voir. — Elle a eu ce toupet? — Elle l'a eu. Alors, je lui ai dit comme ça... — Que fait donc M. Aristide, qui est toujours fourré chez cette grande sèche qui est là-bas dans le coin? — Ce qu'il y fait? — Ha! ha! ha! hi! hi! hi! pas possible? — Comme je vous le dis. — Moi, j'en ai pris huit mètres grande largeur. Croyez-vous que ce soit assez? Ma tailleuse m'a dit qu'en mettant un volant dans le bas, et en échançrant fortement...

Le bruit de ces conversations va grandissant et dégénérant en véritable brouhaha. Madame Prudhomme agite en vain sa sonnette. Les langues sont débridées et trottent chacune de son côté, au hasard de la chevauchée.

La question du divorce? Elle est bien loin, si elle court toujours! les dames ont oublié qu'elles ne sont venues que pour cela, et le bavardage féminin a repris ses droits.

Six heures sonnent. Madame Prudhomme, qui est le modèle des femmes d'intérieur, s'écrie: Ah! mon Dieu! Joseph va rentrer! Et le couvert ne sera pas mis! Je me sauve!

C'est le signal de la débandade.

(*Le Don-Quichotte*).

Cris de Paris.

On entend par *cris de Paris*, ces appels modulés par lesquels les petits marchands ambulants crient dans les rues leur industrie et font valoir les objets qu'ils s'en vont débitant en plein air. Ces cris sont si nombreux, si divers et parfois tellement bizarre, qu'il faut l'oreille exercée de la ménagère parisienne pour ne point s'y tromper. Quant à l'étranger, il ne comprend absolument rien, le plus souvent, à ces exclamations fantaisistes, à ces cris perçants, à ces hurlements lugubres, à ces bêlements, coassements, glapissements, grognements, beuglements, miaulements, piaulements, roucoulements et mugissements; à ces onomatopées ou joyeuses ou lugubres, allant de la tonique à l'octave, tantôt basses, tantôt élevées, tantôt graves, tantôt aiguës, dont s'accompagnent marchandes de plaisir et porteurs d'eau, vitriers, brocanteurs, maraîchers, étameurs de casseroles, repasseurs de couteaux, raccomodeurs de fayence, carreleurs de souliers, fontainiers, lunetiers, marchands de bric-à-brac et brelandiniers de toute sorte.

Cinq heures du matin sonnent.

Madame Pipelet ouvre le carreau de sa loge et sort ses serins; c'est son premier devoir. Aussitôt une voix dolente lui annonce: *Du mouron pou... les p'tits... zoiseaux*, Mais la veille le locataire du cinquième est rentré gris;

il a battu Suzon, même qu'il en a cassé un carreau : Vi... i... tri...! Voilà justement le vitrier qui passe, laissant tomber sa note lugubre comme le hoquet d'un ivrogne. Quel est ce batracien dont le coassement vient jusqu'à nous ? dans quel lac salé a-t-il donc bu pour jeter si péniblement à l'écho attristé ce : Eau... au... au... ! qui communiquerait le mal de mer à l'estomac le plus solide ? C'est le porteur d'eau qui roule son baril de porte en porte.

Allons, il est 9 heures, quel temps fera-t-il aujourd'hui ? Il pleuvra. Ecoutez plutôt : Puie... puie... chand parapuie !! Le marchand de parapluies ne s'y trompe pas ; quand il sort le matin, c'est qu'il pleuvra dans la journée. Une voix joyeuse éclate sous nos fenêtres ; c'est un villageois rougeaud et bien portant qui nous propose en chantant : Du bon cresson d'fontaine ! la santé du corps... à six liards la botte ! à six liards la botte !!

Il est suivi de près par une gaillarde forte en trogne, haute en couleur, qui, tout en poussant devant elle sa petite voiture où gisent poissons de toute sorte, attaque la cavatine suivante : Il arrive l'maquerneau !... Merlan à frire, à frire ! ou bien : Hareng qui glace, hareng nouveau ! Un brave homme, qui manque de creux, bourdonne non loin d'elle sur un ton de complainte : Pommes de terre au boisseau... au boisseau... au ! tandis qu'une voix claire et bien timbrée s'écrit : Chicorée !... à la salade !

Il est midi. C'est l'heure où Gaston, qui a passé la nuit au bal où il s'est ruiné, pense à faire argent de son paletot pour déjeuner : chand d'habits !... vieux chapeaux à vendre ! glapit une voie dans la rue. Psst ! fait Gaston en mettant le nez à la fenêtre ; et le marchand d'habits, d'un pas lent et solennel, gravit aussitôt les six étages. A peine le juif est-il sorti, qu'un alléchant : Voilà l'plaisir mesdames... voilà l'plaisir ! se fait entendre. Frétillo, la petite voisine, dégringole au plus vite l'escalier : la marchande de plaisir est déjà loin ; un autre cri, bien tentant encore, vient la mettre en émoi : A la barge ! à la barge ! c'est l'écaillerie. La folle se fait ouvrir deux douzaines d'huîtres, achète un demi-litre de vin, 10 centimes de pommes de terre frites, une livre de pain, 2 onces de café et remonte enchantée du délicieux déjeuner qu'elle va faire.

L'usage de ces crieries, dont nous ne voulons pas multiplier les exemples, remonte à une époque très reculée ; les chroniques du XIII^e siècle en parlent déjà.

Dans un temps où ni les journaux ni les affiches n'étaient connus, les commerçants n'avaient que la voie de proclamation pour faire connaître au public leurs marchandises. De là des crieurs de profession qui allaient de rue en rue annoncer telle chose à vendre en tel lieu, à tel prix. De plus, un grand nombre de ces industriels ne se privaient pas alors d'encourager et d'appeler les pratiques par leurs cris, comme le font les bimbelotiers établis dans les bazars en plein air. L'étuviste ou baigneur criait : « Allons, seigneurs, allons baigner ! » Matin et soir on annonçait que les bains étaient chauds : « les bains sont prêts, » disait-il. Le tailleur annonçait : « Ventes et manteaux à vendre, » etc.

Outre ces marchands, il y avait une foule de pauvres qui s'annonçaient par un cri particulier. Les mœurs dévoteuses de ces temps reculés avaient multiplié les individus qui exploitaient la charité publique : « Du pain pour les frères de Saint-Jacques ; pour ceux de Saint-Augustin ; pour les frères cordeliers, etc. » Puis venaient les aveugles des Quinze-Vingts, les Croisés de Terre-Sainte, les Filles de Dieu, etc., etc. Qu'on se représente les rues encombrées de toute cette pauvre engence.

Voici le texte de la pétition envoyée dernièrement par les ouvriers cordonniers au Conseil municipal de Paris, demandant une subvention de 50,000 francs pour les aider à soutenir leur grève :

« Considérant qu'il est de tradition au Conseil municipal de Paris de voter une somme de 50,000 francs pour le Grand Prix de Paris, et que la dite somme ne sert qu'à faciliter l'amusement d'une classe de la société qui, par sa situation financière, n'a nullement besoin d'être encouragée péquinairement ;

« Nous, cordonniers de la Seine, nous avons l'honneur de demander au Conseil municipal de Paris, à titre de subside à notre grève, la somme de 50,000 francs.

« Le Conseil municipal ne peut, vu les précédents, et sans partialité, nous refuser la somme que nous lui demandons.

« Au cas où le Conseil municipal répondrait à notre juste demande par une fin de non-recevoir, son refus nous prouverait qu'il a plus de sollicitude pour les classes dirigeantes et la race chevaline que pour la classe ouvrière affamée.

« En outre, la corporation s'engage, en cas de refus, à ne plus payer de contributions. »

Cette pétition a été renvoyée à la Commission des finances du Conseil.

Un riche propriétaire de Zurich, voulant pouvoir correspondre avec son médecin dès qu'une indisposition grave ou une maladie quelconque atteindrait l'un des membres de sa famille, a fait établir un téléphone entre sa maison et la chambre à coucher de son médecin. Un jour, vers deux heures du matin, son plus jeune enfant, âgé de 3 ans, est pris subitement d'une toux rauque qui jette une vive inquiétude chez ses parents et leur fait soupçonner l'existence du croup.

Heureusement, le téléphone est là ; on fait marcher la sonnette d'appel, qui réveille bientôt le docteur. La mère, toute effrayée, approche sa bouche du pavillon de l'instrument et s'écrit :

— Mon cher docteur, je vous en prie, venez, le petit Ferdinand a le croup !

Le docteur, qui avait fait une trentaine de visites la veille et qui ressentait un profond besoin de repos, répond :

— Madame, veuillez faire tousser l'enfant près du téléphone.

Et la maman d'envelopper douillettement le petit chéri dans un duvet et de l'apporter dans ses bras tremblants.

Un accès de toux ne tarda pas à se manifester.

Le docteur écoute attentivement et dit : Chère Madame, assurez-vous, ce n'est pas le croup, mais simplement un gros rhume... Je passerai du reste à 7 heures.

Et le docteur se remit au lit, où il fit encore un long somme.

On sait que certaines troupes de la landwehr ont eu cette année des cours de répétition. A ce sujet, on nous a raconté l'anecdote suivante, qui est parfaitement authentique.

Une compagnie d'artillerie d'un canton voisin du nôtre était en service sur une place d'armes de la Suisse allemande. L'équipement de la troupe, quoiqu'assez propre, présentait certaines bigarrures, l'Administration militaire n'ayant changé que les tuniques et ayant laissé dans l'oubli une partie très importante